# Bulletin municipal De Ballon



Au siècle dernier



Aujourd'hui

Angle de la rue de la République et rue de la cure

Edition janvier 2006

#### **EDITORIAL**

SOMMAIRE **Edito** p.2 Vie municipale p.3 Conseils municipaux p.4 Les finances p.5-6p.7 Etat civil Infos pratiques p.8 Communiqués p9-10 Le CAL p.11 Vie scolaire

## L'école du marais p.14 La Garderie p.14 Le collège p.15

# Le club des aînés p.12 ACCA Ballon p.12 Comité des fêtes p.13 Gym les cigognes p.13 Le CRAC gym p.13

# Le Pays d'Aunis Le SCOT p.16 p.17

#### Info Ballon

Rédaction
Delphine Braud
Micheline Dargère
Noël Gaunet

Impression ACTIADE

Une fin d'année glaciale vient de laisser place il a tout juste quelques jours, au début d'une nouvelle année qui je l'espère nous permettra de vivre dans un monde fait d'un peu plus de liberté et d'un peu moins de violence. Tous les évènements difficiles et dramatiques que nous avons vécus en 2005, sont bien souvent interprétés et mis en avant par les médias et c'est ainsi que dans nos petites communes nous commençons à voir de plus en plus de tentatives d'actions calquées sur ce qui se passe dans les grandes cités Chez nous, et j'en appelle aux parents afin qu'ils soient vigilants, la jeunesse touche aux stupéfiants et à l'alcool. Ce fléau est bien présent et malheureusement s'accentue.

Mais tout va s'arranger en 2006! et c'est avec un réel plaisir que je vous adresse à vous toutes et à vous tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite

je vous transmets également les vœux les plus sincères du conseil municipal.

comme chacun peut le constater Ballon accueille de nouvelles constructions et malgré la pression foncière forte le développement est pour l'instant conforme aux prévisions. Le document d'urbanisme est toujours en cours d'élaboration, il devrait si tout va bien être exécutoire à l'automne prochain, vous trouverez à la page suivante quelques détails. Ces nouvelles maisons ont bien sur modifié le chiffre de notre population, le recensement de février 05 à comptabilisé 635 habitants .

Sur le plan des actions, les efforts financiers se sont portés principalement sur les aménagements de caniveaux et de parkings, les engagements du budget ont été respectés.

- \*Aménagement voirie et parkings à la salle des fêtes
- \*Parkings et zone arborée devant l'école
- \*Pluvial et caniveaux en haut de la rue de la cure
- \*Peintures des locaux de la garderie
- \*Renouvellement de l'isolation plafond à la garderie
- \*Réfection d'un chemin rural en calcaire
- \*Modification du réseau d'eau au petit agère
- \*Achat d'un petit terrain pour l'abri bus à la gravelle
- \*Etude hydraulique (risque centennal ) pour le bourg
- \*Renouvellement du matériel informatique à la mairie

\*Mise en place d'un columbarium au cimetière En 2006 d'autres projets seront inscrits au budget qui sera voté en mars, nous continuerons nos efforts sur la voirie, probablement avec l'aménagement de la place du cimetière, La réfection d'un chemin rural à Piauger

Egalement la réalisation d'une voie piétonnière depuis les hors jusqu'au pont béni si nous obtenons les subventions demandées

## La vie municipale

Le nouveau logement communal en lieu et place de l'ancien atelier communal devrait se terminer en juin 2006

Un aménagement d'écoulement d'eau pluviale à la gravelle devrait être réalisé.

Nous envisageons la réalisation d'un programme de caniveaux et de bordures route de la gravelle, puis également à la sortie du village en direction de Thairé.

Un autre gros programme devrait débuter été 2006, il s'agit de l'assainissement du hameau de la gravelle .

Il y a du pain sur la planche, les finances sont saines elles sont gérées au mieux par une équipe d'élus que je voudrais remercier pour sa rigueur, et pour sa participation.

A nouveau, je vous exprime mes meilleurs vœux pour l'année 2006

Le maire Noël GAUNET

\*\*\*

Le PLU (plan local d'urbanisation)

#### Ou en sommes nous!

<u>Historique</u>: le conseil municipal à souhaité s'engager dans un document d'urbanisme en décembre 2003. En juillet 04 après avoir réalisé son cahier des charges et procédé aux appels d'offres la commission a choisi le bureau chargé de l'étude. En décembre 04 une première réunion a été faite pour préparer la phase diagnostic du territoire.

Depuis la commission s'est réuni 19 fois dont 9 fois en présence de la DDE et du bureau d'étude, une première réunion publique a été faite le 7juillet 05 pour présenter le projet d'aménagement durable (PADD)

Le reste de l'année 05 nous aura permis d'avancer sur la partie zonage et de commencer la partie règlement

Et maintenant: malgré un gros travail réalisé il y a du retard sur les prévisions. Les 6 et 13 janvier 06 nous finaliserons le règlement et les orientations d'aménagement Le 25 janvier 06 nous vivrons la 2ème réunion publique à 20 h à la salle des fêtes, au cours de laquelle nous présenterons le règlement, ainsi que le projet dans son ensemble. Il est prévu sous toute réserve de finaliser ensuite le projet jusqu'en mars, de diffuser le projet aux personnes associées (communes limitrophes, DDA, DRIRE, DRAC, CAUE, UNIMA, DDE, Chambre d'agriculture, etc..) et de prévoir l'enquête publique qui durera 1 mois aux environ de cet été, avant les congés .

Nous aurons ensuite le rapport du commissaire ,un délai de modifications éventuelles de 15 jours, un affichage obligatoire d'un mois, et pour terminer une instruction du préfet d'un mois.

Si tout est conforme le PLU sera exécutoire octobre, novembre 2006 La aussi par le biais de cet info- ballon je remercie les membres de la commission d'urbanisme pour leur engagement et leur compétence tout le long de ces nombreuses réunions.

# La vie municipale

# Extrait des principales décisions du conseil municipal

#### 24 janvier

Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire pour le personnel communal Accord pour l'adhésion de trois nouvelles collectivités au syndicat des eaux Accord de versement de 100 € à la croix rouge française pour l'Asie du sud est

#### 21 février

Vote du compte administratif Vote du compte de gestion

#### 21 mars

Vote des 4 taxes Vote des subventions Vote du budget primitif Création d'un emploi saisonnier

#### 09 mai

Accord pour la modification des statuts du pays d'Aunis
Emprunt voirie programme 2005
Modification des statuts du syndicat de la voirie et des chemins
Réalisation d'une étude hydraulique sur le bourg pour le PLU

Modification des statuts du syndicat

Création d'un emploi contractuel pour la

#### 18 juillet

d'électrification

garderie
Vote pour la participation de la commune
au remplacement de la porte et d'une
fenêtre de l'église de ciré 1/3 de la dépense
Accord pour l'achat d'une bande de terrain
à la Fondelay ( le long du fossé) pour
l'entretien
Réalisation de caniveaux rue de la cure à
l'intersection de la rue du Canada
Création de parkings face à l'école
Plantation d'arbres d'ornement
Renforcement de la zone de manœuvre du

car scolaire, façon du revêtement

#### 26 septembre

Réfection du chemin en calcaire Acquisition d'une parcelle de terrain à la gravelle pour la mise en place d'une aubette en remplacement de l'actuelle devenue dangereuse Création d'un poste d'agent technique qualifié Etude de l'écoulement des eaux pluviales rue de l'ormeau à la gravelle Accord de réfection des locaux du club des aînés Accord pour des travaux d'isolation à la garderie( changement et amélioration de l'isolation plafond) Mise en place d'un service dépôt de pains en dépannage à la mairie

#### 22 novembre

Débat sur les orientations d'aménagement durable du PLU
Accord de délégation au pays d'Aunis pour la mise en place du SIG (système d'information géographique)système informatisé
Demande de subvention au conseil général pour les projets 2006
Tarifs pour le columbarium municipal
Validation des entreprises retenues pour la construction d'un logement communal

#### 26 décembre

Mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal Evolution du tarif des ordures ménagères Examen des devis pour le programme 2006

> Meilleurs vœux Pour 2006 Le conseil municipal

# Finances communales

# **BUDGET 2005**

# Fonctionnement dépenses

	En €uros	%
011 – Charges à caractère général	60 400.00	15.2
EDF, eau, téléphone, carburant, combustible, assurance,		
entretien bâtiments, matériel roulant, voirie, fournitures		-
administratives, frais postaux		
012 – Charge de personnel et frais assimilés,	79 850.00	20.1
charges sociales		1
Salaires des employés, formation, cotisations sociales		
65 – Autres charges de gestion courantes	155 485.00	39.7
Indemnités élus, aides sociales, service incendie, cotisation		
Pays d'Aunis, participation frais fonctionnement école,		·
SmictomOCA ex sivom		
66 Charges financières	3 050.00	0.8
Emprunts de la commune		
022 – Dépenses imprévues	18 870.00	4.8
023 - Virement à la section d'investissement	76 302.00	19.4
TOTAL	393 957.00	100

# **Fonctionnement recettes**

	En €uros	%
70 – Produit des services	27 116.00	7.00
Concession cimetière, redevance des OM, garderie		
périscolaire		
73 – Impôts et taxes	122 860.00	31.20
Impôts locaux, pylônes électrique		
74 – Dotations et participations	79 463.00	20.20
toutes les subventions versées par l'Etat à la commune		
75 - Revenus d'immeubles	10 100.00	2.60
Location de la Salle des Fêtes, loyer		
76-77- produits financiers exceptionnels et autres,	20 144.00	5
opérations d'ordres comptables		
Résultat reporté 2004	134 274.00	34.00
TOTAL	393 957.00	100

# Les différentes taxes

					moyenne
	2002	2003	2004	2005	cantonale
Taxe d'habitation	5.18	5.18	5.51	5.51	9,50
Foncier bâti	10.79	10.79	11.48	11.48	17,60
Foncier non bâti	51.43	51.43	51.43	51.43	54,70
Taxe professionnelle	8.08	8.08	8.57	8.57	12,50

# Finances communales

# Investissement dépenses

Article 20 études	
Etudes diverses pour l'élaboration du PLU, frais	15 000.00
études logement étude hydraulique	
Article 21 achats	74 000.00
Matériel informatique mairie, sonorisation portable,	
acquisitions divers terrains, achat stèle et	
columbarium au cimetière, achat mobiliers urbains,	
panneaux Acquisition tracteur,	
Article 23 travaux	131 000.00
caniveaux et trottoirs, travaux dans le cimetière,	
bâtiments communaux, aménagement parking de la	
salle des fêtes, logement derrière la mairie,	
assainissement pluvial, porte cimetière, volet	
logement, mise aux normes électrique salle des fêtes.	
Peinture garderie etc	
Article 16	10 150.00
Remboursements emprunts	and how and the first of the fi
Autres articles et divers	34 332.94
Dépenses imprévues	
TOTAL	264 481.94

# **Investissement recettes**

Article 21	76 301.94
Virement de la section de fonctionnement	
Article 16	172 000.00
Emprunts et dettes	
Article 10et13	16 180.00
Dotations	
TOTAL	264 481.94

Le conseil municipal a accordé les subventions suivantes :

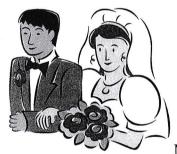
1			
ACCA Ballon	122€	patchwork	80€
Club 3 <sup>ème</sup> Age	122€	bibliobus	33€
CRAC Ballon	122€	FDGPC	86€
Banque alimentaire	76€	ADMR	84€
Chambre des métiers	27€	Anciens d'Algérie	38€
GEDAR	30€	prévention routière	60€
Comité des fêtes	122€	CCAS Ballon	1500€

# Lorsque l'enfant paraît.....

Bienvenue à :		
GUEDON	Kyara, Fridoline,	16/01/2005
SAUVIGNON	Madison, Enola, Malorie	23/03/2005
<b>PARTHENAY</b>	Matys, Gilles, Bernard	06/05/2005
MILCENT	Nathan, Noël, Monin	30/05/2005
MORAND	Mathieu	05/07/2005
FRENEAU	Solal	14/07/2005
MARCHAY	Angèle	01/08/2005
LOISEL	Tiffanie, Cindy, Chantal, Nadine	04/08/2005
DARRAS	Anaïs, Huguette, Marguerite, Manon	19/09/2005
LOUIS	Kélyan, Eric, Georges	25/10/2005
SELLIER	Lucas	28/10/2005
PERRET	Baptiste, Cyril, Dominique	06/11/2005
BOUNNE	Enzo, Hugo	17/11/2005

## *෯෯෯෯෯෯෯*

# Als se sont dit oui ......



Monsieur ROUSSETTE Eric François Gaston et Madame CLAUDEL Nadine le 15 Janvier 2005

Monsieur GUILLAIN Frank Michel et Mademoiselle LENOIR Gaëlle Jeannine Evelyne le 28 Mai 2005

Monsieur SELLIER Jules Elie et Madame HODIN Laure Françoise

Gisèle le 20 Août 2005

# *ත්ත්ත්ත්ත්ත්ත්*

Ils nous ont quittés .....

Monsieur LAGAY Guy .... Monsieur LAMOUREUX Marcel ... Madame BEGAUD Léone née CHARBONNIER...

Avec nos excuses, dans notre édition 2005 nous avons omis de porter le décès de madame MOTHU survenu le 05 août 2004

# Infos pratiques

#### Secrétariat de la mairie

Les horaires d'ouverture au public de la mairie sont :

Lundi

Mardi

Mercredi

de 9h à 12 h

Vendredi

La mairie est fermée le jeudi

Le secrétariat sera également ouvert les premiers samedis du mois :

Samedi 07 janvier

Samedi 04 février

Samedi 04 mars

Samedi 01 avril

Samedi 06 mai

Samedi 03 juin

Samedi 01 juillet

Samedi 05 août

Samedi 02 septembre

Samedi 07 octobre

Samedi 04 novembre

Samedi 02 décembre



# Recensement dés l'age de 16 ans une simple formalité

depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans ,et jusqu'à trois mois au delà de la date anniversaire, il a lieu à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après la journée d'appel de préparation à la défense, en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation, également obligatoire à toute inscription.

<u>Ce certificat doit être absolument conservé</u> avec soin, il vous sera indispensable.

En outre cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans

#### Bienvenue à vous!

Vous venez d'arriver dans notre commune, afin de faire connaissance et de vous communiquer toutes les informations utiles Vous devez vous présenter à la mairie, aux horaires d'ouverture munis de votre livret de famille ou de votre carte d'identité.

Nous vous rappelons que l'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique il vous appartient de faire cette démarche auprès du secrétariat ( justificatif de domicile obligatoire )

#### Redevance des ordures ménagères

Elle augmentera cette année de 3%,vous bénéficierez d'un 2<sup>ème</sup> passage, le vendredi du début juillet jusqu'à fin août



# A votre disposition...

Les déchetteries de la communauté de communes de la plaine d'Aunis

(avec une carte délivrée par la mairie)

#### Aigrefeuille

lundi	9h	12h	14h	18h
mardi	fermé		fermé	
mercredi	9h	12h	14h	18h
jeudi	9h	12h	14h	17h
vendredi	9h	12h	14h	18h
samedi	9h	12h	14h	18h

#### Le Thou

lundi	9h	12h	14h	18h
mardi	9h	12h	14h	17h
mercredi	9h	12h	14h	18h
jeudi	fermé		fermé	
vendredi	9h	12h	14h	18h
samedi	9h	12h	14h	18h

#### communiqués

#### Honneur à nos aînés

Le traditionnel repas des aînés de notre commune aura lieu le samedi 08 avril 2006 à la salle des fêtes. Ce repas est offert par la municipalité aux personnes de plus de 60 ans. Si vous souhaitez les accompagner réservez cette date, les modalités vous seront communiquées ultérieurement par un document spécifique

( animation assurée par Aurélie)

#### Plan canicule

A la demande des services de la préfecture, nous devons établir une liste de personnes qui souhaitent volontairement bénéficier d'une surveillance attentive lors de périodes de très forte chaleur. Cette demande concerne les personnes isolées ou handicapées et n'ayant que très peu de visite de la famille ou de leurs voisins. les personnes intéressées sont priées de se signaler en mairie

## Bibliothèque communale

Un choix de plus en plus large! BD, romans, livres policiers, documentaires, etc.. pour jeunes et moins jeunes,

Si vous souhaitez un livre qui n'est pas dans notre bibliothèque, nous pouvons l'obtenir par l'intermédiaire du bibliobus

#### Un columbarium à Ballon

La crémation est de plus en plus pratiquée. à une demande formulée dans notre village, le CM a donné son accord pour la mise en place d'un columbarium dans notre cimetière

Durée de concession fixée à 50 ans (renouvelable)

Prix de la case de 2 urnes : 915€

#### S'il vous plait!

Volontairement ou non il y a trop de chiens en divagation .

J'en appel une nouvelle fois au civisme de quelques administrés propriétaires de chiens notamment.

Trouvez vous normal, de laisser volontairement les chiens déposer leurs besoins dans les rues, sur les places, aux abords immédiats de la salle des fêtes, sur le terrain des sports même si celui-ci n'est plus utilisé par des associations ?

Trouvez vous normal de les laisser en liberté pour qu'ils aient tout loisir à déchiqueter les sacs poubelles ?

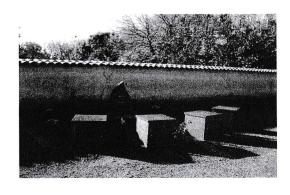
Merci de penser à ceux qui subissent cette gêne, et à l'image du village.

#### Ordures ménagères Sacs déchirés!

Il est également nécessaire de rappeler aux indisciplinés que tous les sacs poubelles doivent être mis le long des voies publiques **uniquement** le **mardi matin** suivant les secteurs avant 7h ou 9h

Si par nécessité professionnelle ou autre raison vous devez placer vos sacs la veille au soir je vous demande de placer ces sacs dans des récipients résistants aux assauts des animaux errants ( voir l'article cidessus )

Merci pour les employés du smictom et les employés de la commune .



# communiqués

#### **Urgences**

Composer le 15 pour connaître le médecin de garde Contacter la gendarmerie pour connaître la pharmacie de garde ou consulter l'affichage mis en place à la pharmacie de Ciré le samedi soir

#### **Enfance et partage Aunis**

Association ayant pour but de Lutter contre la maltraitance et Les abus sexuels vis à vis des Enfants

> 28 rue de l'Aunis 17290 Aigrefeuille Tél 0546351183

## Espace emploi Aigrefeuille

1<sup>er</sup> étage de la mairie d'Aigrefeuille

**ANPE** 

Mardi de 9h à 12 h

PAE

Jeudi de 9h à 12h

PAIO

Mercredi de 9h à 12h

Aide à domicile en milieu rural

#### ADMR Aigrefeuille La Jarrie

La travailleuse familiale aide ou remplace principalement la mère de famille en cas de maladie, grossesse, hospitalisation difficultés sociales, décès, etc ...

Elle est employée par une association composée essentiellement de bénévoles qui gèrent ce service dans votre secteur. Cette prestation n'est pas gratuite, une participation horaire est laissée à la charge de la famille suivant un barème déterminé par les différentes caisses CAF,CPAM, MSA et autres

Appelez le 0546354630

#### Le coté pratique

Pompiers		le 18
Mairie		0546553031
Ecole du Mar	ais RPI	0546553473
Garderie Péris	scolaire	0546553085
Cantine		0546553611
M le Curé		0546355101
Gendarmerie		le 17
Pharmacie	V Pateau	0546553363
Kinésithérape	ute Ph Graulier	0546562782
Sophrologue	A Graulier	0546562782
Infirmier(e)	P et MC Vadi	0546353614
Electricité de	France	0810333617
Régie des Eau	ıx	0546931919
Clinique vétér	0546561592	
	(Aigrefeuille)	0546355087

#### Vous êtes demandeurs d'emploi

Quelles que soient les difficultés que vous rencontrez **l'association d'aide à l'emploi**: Vous réserve le meilleur accueil

Vous propose des missions rémunérées adaptées à vos connaissances Vous oriente vers les partenaires Est votre interlocuteur pour tout problème de chômage, santé, logement

Au cours de l'année 2004, l'association a rétribué 232 demandeurs d'emploi pour 55155 heures travaillées

# Vous avez besoin de main d'0euvre

Sur simple appel téléphonique

l'association d'aide à l'emploi

Peut vous aider dans vos tâches ménagères, de jardinage, de garde d'enfants, de soutien scolaire, d'aide à la préparation de repas, pour vos courses.. pour de petits travaux de peinture, de maçonnerie, de tapisserie Vous bénéficierez de 50% d'exonération fiscale sur le montant des sommes engagées, à déduire du montant net de votre impôt

# LE CENTRE D'AIDE AU LOGEMENT Une association à votre service

Le Centre d'Aide au Logement est une association sans but lucratif à vocation départementale, affiliée à la Fédération Nationale des PACT-ARIM, apporte aux particuliers et aux collectivités locales, informations, conseils et assistance administrative et technique pour la réhabilitation de leur patrimoine.

17, rue Jean Perrin - B.P. 3130 - 17033 LA ROCHELLE Cedex 1 Tél. Standard 05.46.07.49.99 - Fax: 05.4.6.07.49.86 CAL.17@wanadoo.fr

#### Le C.A.L. intervient auprès des différentes catégories de propriétaires et comprend 6 services :

#### 1 - Le service Propriétaires Occupants

Ce service intervient auprès des propriétaires pour les informer sur les différentes aides financières existantes pour de travaux d'amélioration dans leur propre logement (primes d'Etat, subventions du Conseil Général, des Caisses de Retraite, prêts de la C.A.F. ou de la M.S.A.). Le C.A.L les assiste administrativement et techniquement dans leur demande et recherche avec eux les financements les mieux adaptés à leur situation.

Votre contact: Mlle Nadège JOSSENCY ou Mme Domitille MONVEL: 05.46.07.49.99

#### 2 - Le service des OPAH

Ce service assure les missions d'études, de suivi et d'animation des Opérations mises en oeuvre par les communes ou regroupement de communes.

Votre contact: Mlle Annie LANGEVIN: 05.46.07.77.96

#### 3 - Le service Documents d'Urbanisme

Pour la planification de son territoire, la Commune peut, à travers différents outils (Carte Communale, Plan Local d'Urbanisme), se doter de moyens lui permettant d'intervenir. Le C.A.L assure la réalisation de ces documents.

Votre contact: M. Damien SOULLARD: 05.46.07.49.96

#### 4 - Le service Propriétaires Bailleurs

Le CAL participe à la réalisation de logements s'inscrivant dans le Plan Départemental des logements pour Personnes Défavorisées. Il informe et assiste les Propriétaires sur les aides leur permettant de réaliser des travaux d'amélioration dans ces logements: subvention de l'A.N.A.H. et du Conseil Général.

Pour information, cette catégorie de logements s'inscrit dans les logements sociaux définis dans le cadre de la nouvelle loi S.R.U. Cette prestation s'adresse aux propriétaires privés, mais également aux propriétaires publics (communes).

Par ailleurs, le C.A.L. est «organisme de groupage » de l'A.N.A.H. et apporte à ce titre toutes informations aux propriétaires qui envisagent la location classique, c'est à dire sans conventionnement de loyer.

Votre contact: Mme Paule ROIRAND-GERMAIN Directeur Technique: 05.46.07.49.90

#### 5 - Le service Médiation Locative

Avec la Médiation Locative, le C.A.L assure une médiation à la demande des Propriétaires ou des Locataires pour tente de résoudre les difficultés liées au logement

Votre contact: Mme Sandrine MADEIRA: 05.46.07.49.95

#### 6 - Le service Gestion Locative

Le C.A.L propose aux propriétaires la gestion locative des logements destinés aux personnes défavorisées. Ce nouveau service s'adresse aussi bien aux propriétaires bailleurs privés qu'aux communes (gestion des loyers, état des lieux, demande d'aides liées au logement A.P.L, Allocation Logement).

- Comment s'assurer du paiement régulier des loyers ?
- Quel contrat de location signer ?
- Quel taux d'évolution des loyers ?
- Comment rédiger un bail et effectuer un état des lieux qui préserve les intérêts de la collectivité locale ?

Le Service Immobilier Rural et Social prend en charge la gestion de votre parc de logements :

Votre contact: Mme Paule ROIRAND-GERMAIN Directeur Technique: 05.46.07.49.90

## La parole aux associations

#### A.C.C.A. BALLON

Bilan de l'année de l'association de chasse de la commune.

- 71 chasseurs ont arpenté la campagne depuis le mois de septembre 2005.

Petit gibier: pour cette saison de chasse, ont été lâchés 56 faisans et 3 couples de perdrix grises reproducteurs au cours du printemps 2005. Puis au mois de juillet, 200 faisandeaux, 200 perdrix grises et 200 perdrix rouges ont repeuplés la commune en gibier. L'année 2005 se terminant par deux lâchés de 35 faisans de tir.

Grand gibier: cette saison les chasseurs ont prélevé 5 chevreuils pendant les battues du mois de décembre trois ont été partagés entre les participants, les deux autres entre les propriétaires non chasseurs, un autre sera prélevé pendant le mois de février 06 dans les réserves.

La fédération des chasseurs a accordé 24 bracelets sangliers aux ACCA du val de Charras, afin de limiter les dégâts occasionnés par ceux-ci aux cultures. L'ACCA en a obtenu 2.

Hors chasse: Pendant le mois de juillet, lorsque l'activité cynégétique est au point mort les chasseurs organisent des journées d'aménagement du territoire. Si vous vous promenez vers le canal de l'UNIMA, vous pouvez empruntez les berges du côté de Ballon elles sont praticables pour tous, jusqu'au canal de Charras. Le chantier n'est pas fini, il en reste un bout à nettoyer au pont blanc, sur la route des Agères.

Sur la plaine, de petits abris sommaires sont mis en place, entretenus pendant ces journées, les agrainoirs assurent une nourriture aux animaux pendant les disettes hivernales, d'autres sont à venir sur le territoire.

# **GEDAR** du canton d'Aigrefeuille initiatives de femmes Groupe d'Etudes et de Développement Agricole et Rural

Association loi 1901 animée par une conseillère de la MSA

Des agricultrices et des rurales :

- -Se rencontrent pour se connaître, échanger, créer des liens, cibler leurs besoins, leurs attentes et leurs envies.
- -Découvrent, apprennent, s'informent, se forment le tout dans la convivialité.
- -Passent à l'action pour concrétiser leurs envies, leurs projets personnels et professionnels.

Le GEDAR contribue au dynamisme du canton et propose:

- -Des réunions d'informations ou des stages sur la famille, la santé, l'environnement, le cadre de vie, l'actualité, la vie professionnelle, économique et juridique.
- -Des échanges de savoir faire
- -Des ateliers à thèmes
- -Des activités culturelles
- -Des voyages, des visites d'études
- -Des projets collectifs pour l'animation du milieu rural et le développement du lien social.

Pour nous contacter:

Carine PIOT: animatrice MSA La Rochelle tél 05 46 45 78 02

Marie-Claude BILLEAUD : présidente Aigrefeuille tél 05 46 35 05 08

Et dans votre commune: Mireille BAUDRY tél 05 46 95 63 92 Isabelle RICHARD tél 05 46 56 12 45

#### LE CLUB DU 3 ème AGE

tarot, belote et autres jeux

Comme par le passé, nous nous réunissons tous les mardis à la salle du club pour y passer un agréable après-midi . Quelques sorties d'une journée, des rencontres entre clubs, des pique-niques ont été au programme 2005. Venez nous rejoindre, on ne s'ennuie pas!

#### LE COMITE DES FETES DE BALLON

#### **BILAN POSITIF**

L'année a été riche en manifestations et en événements. Le bilan d'activité est positif mais à nuancer :

- Faible fréquentation lors du 1er concert de printemps gratuit avec le «philharmonique de Chambon».
- Succès de la brocante du 1er mai
- Très bonne mobilisation lors du spectacle organisé, avec notre soutien, par l'association «BUT » en faveur des victimes du Tsunami dans un petit village au Sri Lanka
- Grande réussite de la fête du 2 juillet. A cette occasion, l'exposition de photos et cartes postales anciennes du village a engendré à ce jour 124 demandes.
- Bilan négatif du loto du 19 novembre (75 participants seulement!!!)
- Quant au téléthon il a permis de récolter la somme de 106 € dont 36 ont été collectés par le club du 3ème âge.Il n'a cependant pas beaucoup mobilisé les habitants de Ballon.

Que toute l'équipe de bénévoles soit remerciée pour tout le travail accompli lors de ces différentes manifestations organisées par le Comité des Fêtes. Il est cependant à déplorer que «des personnes malfaisantes» profitent de la situation pour voler (plainte a été déposée) la caisse dans laquelle se trouvait une partie de la recette des repas du 2 juillet. Il en faut de la motivation de bénévole pour continuer à mettre au service des autres du temps personnel et de l'énergie pour essayer avec nos moyens d'organiser des événements afin que la vie à Ballon ne ressemble pas à celle d'une cité dortoir!!!

Alors, pour 2006, le calendrier des manifestations s'organisera, à minima, autour des événements suivants :

Lundi 1er Mai : Brocante
 Samedi 8 Juillet : Fête de Ballon
 Samedi 18 Novembre : Loto

Pour en savoir plus, rendez-vous à l'Assemblée Générale, le jeudi 9 février, à 20 h 30, à la salle haute de la mairie. Un pot de l'amitié sera offert.

Toutes les personnes qui souhaitent participer d'une façon ou d'une autre seront les bienvenues ainsi que toutes les idées et projets permettant de développer l'animation et les festivités du village dans la mesure où elles sont réalisables.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux.

Que cette année 2006 soit sous le signe de la réussite et de la fête!!!

#### CRAC SECTION GYM BALLON CIRE

#### BONNE HUMEUR & AMBIANCE

Avec 39 licenciées pour la saison 2005-2006, la gym de Ballon Ciré garde une fréquentation stable.

Nous avons repris nos séances dés le début du mois de septembre, toujours le mercredi de 19h30 à 20h30, salles des sports à Ciré.

Brigitte notre animatrice tient à nous transmettre son dynamisme au moyen d'exercices aussi variés que possible (danses, élastiques, steps, abdos, coordination ....) Nous avons la forme et nous tenons à la garder. Notre assiduité au cours du mercredi prouve notre attachement à notre section de gym.

Un autre objectif de la gym étant aussi de favoriser les échanges, la convivialité, et surtout de ne pas rester isolée dans son coin. Ne pas hésiter à venir nous rejoindre.

Tous nos remerciements à Brigitte, aux licenciés qui font de la GYM BALLON CIRE une association ou la bonne humeur et une ambiance chaleureuse sont de rigueur.

Pour tout renseignement: ALINE 05 46 55 30 02



## LA GYMNASTIQUE BALLON LOIRE-LES MARAIS LES CIGOGNES

#### DE LA TETE AUX PIEDS

Vous voulez garder ou améliorer votre capital santé, venez nous rejoindre à la gym, le lundi de 10 h à 11 h et le jeudi de 9 h à 10 h (salle à côté de l'école)

Véronique, votre animatrice vous adapte les cours selon vos possibilités. Elle vous fait travailler de la tête aux pieds.

Claudette Braudeau et le reste de l'équipe ont organisé une porte ouverte sur la gymnastique et de ses bien-faits—peu de monde—c'est dommage, car notre devise— il vaut mieux prévenir que guérir -

Bonne année, bonne santé 2006

Véronique tél. 05 46 55 36 62

Claudette tél. 05 46 55 30 74 vice présidente

# La Garderie Périscolaire

« La garderie fait peau neuve... »

Après le sol c'est au tour des murs de faire peau neuve. En effet, depuis cet été les peintures des deux classes ont été refaites.

Les enfants bénéficient aussi d'une nouvelle pièce, ce qui leur apporte plus de confort pour l'aide aux devoirs.

Nous remercions encore et nous ne le ferons jamais assez les personnes bénévoles qui viennent aider les enfants à faire leurs devoirs, elles sont maintenant au nombre de sept (7). Nous remercions également le personnel communal pour sa compétence.

Une nouvelle personne est employée de 17 h 00 à 17 h 30 pour permettre d'accueillir les enfants qui sont de plus en plus nombreux (plus de 35 enfants).

De plus, Madame BOUCHAUD passe le BAFA, diplôme que nous estimons nécessaire pour un meilleur encadrement des enfants.

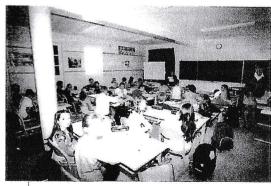
Les horaires sont les suivants : le matin : de 07 h 30 au départ du car,

le soir : de l'arrivée du car à 19 heures.

Four obtenir des renseignements, vous pouvez contacter Marie-Christine Vadi à Ciré d'Aunis (Tél. 05 46 55 36 14) ou Sylvie Farot à Ballon (Tél. 05 46 55 37 19).

Foute l'équipe de la garderie vous souhaite une bonne année 2006

Garderie Périscolaire de Ballon-Ciré d'Aunis École de Ballon, rue des Rampots 17290 <u>Ballon</u> tél.: 05 46 55 30 85



# L'École du Marais «Ballon-Ciré»

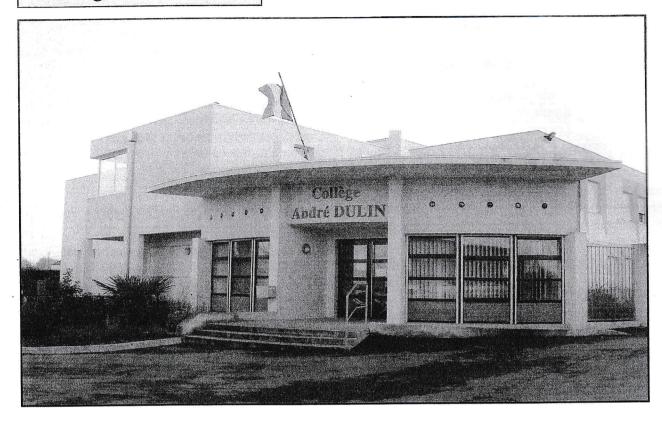
Cette année, une nouvelle classe, a été aménagée dans le dernier local désaffecté du logement d'instituteurs. Dès la rentrée scolaire de septembre, elle ouvrait ses portes à vingt neuf écoliers (voir photo ci-contre) et, était placée sous la responsabilité de madame Françoise BERGE.

23 primaire

Aujourd'hui, 232 élèves (198 l'an passé) fréquentent l'École du Marais du groupe scolaire Ballon-Ciré; pour Ballon 21 en maternelle et 41 en primaire l'an passé 23 maternelle et

- Maternelle petite section 26 élèves : madame Merlet
- Maternelle petite et moyenne sections, 28 élèves : madame Dabilly-Vitek,
- Maternelle moyenne et grande sections, 28 élèves : madame Boullenot,
- Grande section et cours préparatoire, 20 élèves : madame Fagot,
- Cours préparatoire 23 élèves : madame Reine,
- Cours élémentaire 1ère année, 27 élèves : madame Févin,
- Cours élémentaire 2<sup>ème</sup> année, 24 élèves : madame Latouche,
- Cours moyen 1<sup>ère</sup> année, 29 élèves : madame Berge,
- Cours moyen 2<sup>ème</sup> année, 27 élèves : monsieur Merlet.

# Collège André Dulin



Le collège André Dulin accueille cette année 597 élèves, 45 professeurs, 7 surveillants et assistants d'éducation, 14 personnels ouvriers, sociaux, de service et de santé, 7 personnels administratifs.

La direction est assurée par M<sup>me</sup> Mignon, Principale, qui a succédé à M. Gloux, parti à la retraite au 1<sup>er</sup> septembre 2005, et M. Varenne, Principal-Adjoint.

La gestion financière est assurée par  $M^{me}$  Péraud, Gestionnaire, et la responsabilité du service de la vie scolaire par  $M^{me}$  Marien, Conseillère Principale d'Eduçation.

La responsabilité du Centre de Documentation et d'Information (CDI) est assurée par M. Berthelot.

Les élèves sont répartis sur 23 divisions (5 divisions de 6ème, 6 divisions de 5ème, 6 divisions de 4ème et 6 divisions de 3ème). La particularité de l'établissement réside dans l'accueil d'une Unité Pédagogique d'Intégration où sont accueillis pour du soutien pédagogique 10 élèves malentendants par ailleurs intégrés dans des classes de 6ème, 4ème, et 3ème. Cette UPI fonctionne sous la responsabilité de M<sup>mc</sup> Descat , institutrice spécialisée.

Les résultats obtenus par l'établissement au Diplôme National du Brevet sont régulièrement bons et ils ont été cette année 2005 supérieurs aux taux départementaux, académiques et nationaux, avec 90,35% de reçus à la série collège, 85,71% d'élèves en parcours par alternance reçu à la série professionnelle, et 64,28% d'élèves en 3ème d'insertion reçu à la série professionnelle.

Au cours du 2<sup>nd</sup> trimestre, le collège organisera 2 voyages en Angleterre (Londres et Oxford), à l'intention des élèves de 5<sup>ème</sup>, et un voyage en Italie, à l'intention de l'ensemble des élèves latinistes. Dans le cadre d'un travail sur le Moyen Âge, une sortie aura lieu à Talmont. Les élèves de la classe de 3<sup>ème</sup> d'insertion se rendront à Bordeaux visiter une exposition des Compagnons du Devoir et participeront à des ateliers.

Les élèves peuvent adhérer à 2 associations ; l'Association sportive animée par les professeurs d'Education Physique et Sportive et le Foyer des élèves présidé par M<sup>lle</sup> Bonnifait, professeur de Sciences Physiques.

Ces deux associations traditionnellement très dynamiques participent de façon très active et très positive à la vie de l'établissement.

# LE PAYS D'AUNIS ELABORE SON SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Novembre 2005

# UN NOUVEL OUTIL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOS COMMUNES

Les Schémas de Cohérence Territoriale ou SCOT ont été institués par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU). Cette loi incite les collectivités locales à faire évoluer leurs pratiques de planification territoriale. Un SCOT est un document d'urbanisme réglementaire qui fixe, pour 10 ans, les orientations générales de l'organisation d'un territoire intercommunal. Il est élaboré dans un périmètre regroupant des communes ayant des intérêts communs.

L'élaboration d'un SCOT vise à déterminer les bons équilibres pour un développement durable :

- équilibres sociaux : une des façons d'y parvenir est de développer la diversité des logements dans leur forme, leur taille et leur statut (location/accession).
- équilibres des territoires : chaque territoire entretient des relations de complémentarité avec ses voisins. L'agglomération rochelaise constitue le coeur en matière de services et d'activités. Cependant, les collectivités locales doivent organiser leur développement autour de pôles et gérer harmonieusement leur espace.
- accès équitable aux services publics : l'éducation, la santé, les services sociaux et administratifs, la culture, les loisirs,... tout cela représente des droits pour chacun.
- \* gestion des ressources naturelles : les ressources naturelles ne sont pas inépuisables. Les activités humaines dépendent et aussi transforment la nature. Pour que les transformations permettent le renouvellement des ressources, il faut faire un certain nombre de choix d'aménagement du territoire.

Les collectivités composant le Pays d'Aunis ont confié au syndicat mixte du Pays d'Aunis la mission d'élaborer un SCOT. Commencée à l'automne 2005, cette élaboration devrait s'étaler sur 3 années.

# Le Pays d'Aunis, c'est quoi ?

Un territoire situé au nord de la Charente-Maritime, à la frontière de la Vendée et des Deux-Sèvres et à la limite des agglomérations rochelaise, rochefortaise et niortaise.

En quelques chiffres:

- 52.190 habitants
- 924 Km²
- 52 communes
- 4 communautés de communes



# Quatre questions à Bernard DRAPPEAU, Président du syndicat mixte du Pays d'Aunis

Bernard Drappeau, vous êtes Président du syndicat mixte du Pays d'Aunis depuis 2001. Le SCOT est un projet d'envergure pour le territoire, selon vous, pourquoi faire un SCOT?

L'extension des agglomérations qui nous entourent provoque des bouleversements en chaîne qui nous touchent et qui concernent le développement économique, les déplacements, l'environnement, l'habitat, les implantations commerciales, etc. Notre mode de vie même devient plus urbain.

Aujourd'hui, certaines politiques ne peuvent plus être uniquement réfléchies au niveau communal. Le SCOT du Pays d'Aunis, c'est la volonté de réfléchir et travailler tous ensemble, à 52 communes, pour anticiper et préparer l'avenir. C'est agir pour ne plus subir, pour plus de qualité pour le cadre de vie de nos concitoyens.

Quelle en sera l'incidence dans nos communes ?

Le SCOT est un document de cadrage général, un outil de planification pour l'organisation de notre territoire. Il permettra aux communes de dialoguer et de travailler ensemble. Les orientations inscrites guideront les élus municipaux dans l'établissement du document d'urbanisme de leur commune (Plan Local d'Urbanisme ou Carte Communale), que ce soit en matière d'urbanisme, de logement, d'équipements, de développement économique, d'implantations commerciales, de déplacements, d'environnement... Ces documents d'urbanisme devront être compatibles avec le SCOT.

Par tous ces aspects, le SCOT touchera les habitants dans leur quotidien. De même lorsqu'une demande de permis de construire (ou autres déclarations de travaux) est déposée. En effet, le maire s'appuie sur le document d'urbanisme de sa commune pour instruire la demande et délivrer ou non son autorisation. Les orientations du SCOT trouveront là une application concrète.

Mais au-delà, il s'agit aussi d'ouvrir un véritable dialogue avec la population dans le cadre d'une concertation.

Quels sont les moyens de communication mis à disposition des habitants ?

La base de la démocratie, c'est la large information des citoyens et la capacité de tous à s'exprimer et à

être entendus. C'est dans cet esprit que je m'adresse aujourd'hui aux habitants du Pays d'Aunis. Nous mettrons en place prochainement d'autres moyens d'information, notamment un site internet.

Au-delà de cette information, la population sera-t-elle associée ?

Bien sûr! Dans le cadre de la concertation, des réunions publiques auront lieu dans différents sites du Pays d'Aunis. Une enquête publique devra être organisée et des registres seront à la disposition de la population dans les mairies. De plus, le site internet permettra à tous de s'exprimer.

J'espère que ce site correspondra aux attentes des habitants et qu'au travers de leurs contributions, nous construirons ensemble le territoire que nous léguerons à nos enfants.

#### Parlez vous SCOT ?

SRU : Solidarité et Renouvellement Urbains

Cette loi de décembre 2000 est l'outil national qui fédère les différentes actions régionales et locales en matière de développement du territoire (transport, urbanisme, habitat). Le SCOT, le PLU et la Carte Communale relèvent de cette loi.

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

Il doit traduire un projet collectif et favoriser le développement durable et la solidarité intercommunale. Il sert de cadre réglementaire aux différents outils de planification et de programmation.

PLU: Plan Local d'Urbanisme (anciennement POS)
C'est l'instrument de l'harmonisation des actions
d'aménagement de la commune. Ces actions sont
encadrées par la définition d'un Projet d'Aménagement
et de Développement Durable (PADD).

#### Carte Communale:

Elle ne définit pas de PADD, elle permet une simple cartographie des zones constructibles et naturelles de la commune.

Pour toute information sur le SCOT, n'hésitez pas à contacter Marianne Juin ou Nathalie Guéry au syndicat mixte du Pays d'Aunis .

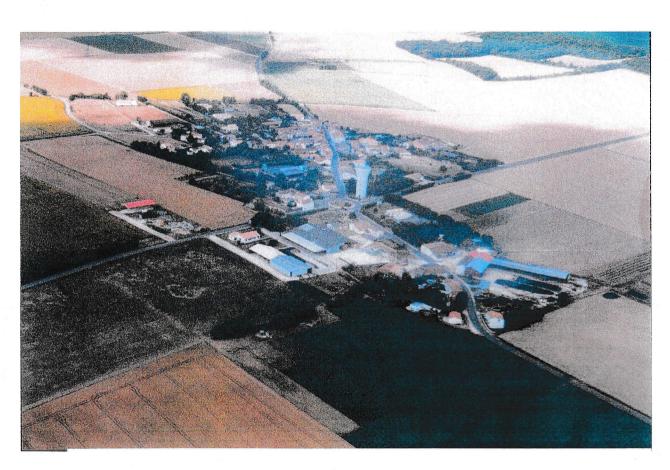
Elu Référent SCOT Pays d'Aunis : Joël Dulphy Elu Responsable édition : Michel Szwankowski Crédit carte : IAAT 2005 (© *IGN Paris-Route 500*)



SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'AUNIS

BP 37-17230 MARANS

Tél.: 05 46 01 20 09 / pays.aunis@pays-aunis.fr



La gravelle